

HISTOIRES SINGULIERES

A propos de l'incurable vanité des comédiens, Scribe nous disait un jour que les actrices sont deux fois femmes, et qu'elles ont plus de peine que les autres à abdiquer, à renoncer à la jeunesse; à ce propos il nous citait le fait suivant: Il devait faire un rôle pour mademoiselle Mars. Malgré les années, la comédienne était restée jeune, et quand elle paraissait sur le théâtre, bien grmée, on ne lui aurait pas donné plus de vingt ans; mais elle n'avait pas cette verve, cet entrain nécessaires pour les jeunes premières et souvent ses forces trahissaient ses efforts et laissaient sentir la fatigue. Scribe imagina de composer pour elle une pièce où elle aurait un rôle charmant et en rapport avec son âge. Il écrivit la *Grand'mère*, comédie où l'on voit un jeune homme devenir amoureux d'une femme trois fois plus âgée que lui. Celle-ci emploie, à dissillusionner le jeune homme, tout l'art que les femmes emploient ordinairement à entretenir l'illusion chez ceux qui les aiment, et elle lui fait épouser sa petite-fille. La pièce était d'une finesse exquise, et le rôle de la grand'mère promettait un véritable succès à l'actrice chargée de l'interpréter. Content de son œuvre, Scribe se rend chez mademoiselle Mars et se met à lui en faire lecture. Celle-ci est enchantée, ravie, elle veut qu'on se mette sans retard à répéter, et promet à l'auteur qu'elle ne le fera pas attendre. Scribe triomphant allait porter son manuscrit au directeur de la Comédie-Française, lorsque mademoiselle Mars le rappelant: «A propos, lui dit-elle, par qui ferons-nous jouer le rôle de la grand'mère?» Scribe connaissait les femmes et surtout les comédiennes, il avait entendu bien des mots caractéristiques dans sa vie, mais jamais un comme celui-là. Il salua l'actrice et sortit sans trouver un mot de réponse.

Le héros du moment à Paris c'est l'éléphant de la Porte Saint-Martin; celui-là est assuré d'une vogue constante. Beaucoup de gens iront exprès au théâtre pour voir cet animal, et jamais ils n'auraient eu l'idée d'aller au Jardin des Plantes où s'en trouve un bien autrement beau et intéressant. Dans l'Inde, c'est lui qui sert de bonne d'enfant, et il paraît que rien n'est plus joli que de voir des petits êtres blancs et roses jouant entre ses grosses pattes qui leur sont inoffensives; il ne faudrait pas troubler leurs jeux, l'éléphant est là qui veille, l'œil aux aguets, et malheur à celui qui voudrait approcher.

Un magistrat, qui a toujours habité Pondichéry, nous a raconté de très-curieuses choses sur cet animal, encore plus intelligent que le chien. C'est lui qui va faire les commissions de son maître, et jamais il ne se trompe. Certaines bonzeries en ont qui sont attachés à l'établissement et qui vont chaque matin faire la quête pour le couvent; ils rapportent fidèlement tout ce qu'on leur donne. Un d'eux s'avisait, chaque matin, d'aller quêter pour son propre compte; quand il avait rassemblé une certaine quantité de petites pièces, il se présentait devant la boutique d'un marchand de cannes à sucre, celui-ci en donnait pour son argent et l'éléphant s'en régala. Un jour il s'adressa à un marchand qui ne lui donna pas son compte; pour se venger, il renversa la boutique avec sa trompe et s'en alla paisiblement.

Ce magistrat recevait souvent la visite d'un éléphant quêteur et toujours il lui donnait une brassée de cannes à sucre. Un jour qu'il se promenait devant une bonzerie, il vit un éléphant s'élançant sur lui, le saisir avec sa trompe, le placer sur son dos et l'emporter dans une cour peu-

plée d'éléphants au milieu desquels il le déposa. C'était son visiteur qui l'avait reconnu et qui le présentait à ses compagnons. «Je les régalaï tous de cannes à sucre, ajouta mon narrateur; je ne pourrais vous dépeindre la fête qu'ils me firent, et, si jamais quelque grave péril m'avait menacé, je n'aurais eu qu'à me réfugier au milieu d'eux, certain d'y trouver une protection efficace.»

Aimez-vous les diamants, chères lectrices? Dans ce cas, je vous conseille de profiter de l'occasion; on va en vendre à Londres une quantité telle, qu'ils vont certainement baisser. Diamants de la reine d'Espagne, diamants d'une foule de grandes dames qui affichaient un luxe effréné il y a quelques années; enfin, diamants du duc de Brunswick, qui en possédait une collection renommée dans toute l'Europe.

Hélas! on peut dire des diamants ce qu'on a dit de l'or: eux non plus ne font pas le bonheur. Je ne sais si j'ai jamais connu quelqu'un de plus malheureux que ce prince, dont la curiosité parisienne s'est si longtemps occupée. Possesseur d'une fortune immense, il passait sa vie entre la crainte d'être empoisonné et celle d'être volé; aussi ne prenait-il jamais un repas chez lui, et se condamnait-il à mener la vie de restaurant. Renfermé toute la journée chez lui, il passait son temps à se tourner l'esprit. Vous avez toutes vu, en passant, son curieux hôtel de l'avenue de Friedland, avec cette couleur rose qui donnait au bâtiment quelque chose de grotesque. Eh bien, ce séjour n'était pas moins inabordable que le château de Barbe-Bleu.

Un jour j'y fus conduit par une personne de sa connaissance intime, et franchement ce n'était pas petite chose que d'en franchir les grilles. Quand on avait subi l'inspection d'un concierge plus rébarbatif que le Cerbère de la fable, on arrivait dans un vestibule où l'on était reçu par de grands valets silencieux. L'introduit poussait un bouton, et aussitôt la muraille s'ouvrait pour vous présenter un fauteuil de satin bleu; on y prenait place, et l'on se sentait transporté au premier étage. Un autre bouton poussé par une main qui en avait l'habitude, vous ouvrait une antichambre; après un moment d'attente, on arrivait au sanctuaire, meublé avec un luxe princier; cet appartement était tout en fer, à l'épreuve d'une surprise et d'un incendie. Le prince fut assez gracieux, il nous montra diverses curiosités, entre autres son coffre fort qui peut passer pour l'idéal du genre; non-seulement il était en acier et d'une épaisseur à défier les canons Krupp, non-seulement un ingénieux appareil de mitrailleuses était disposé de manière à foudroyer l'indiscret qui eût tenté d'y porter la main, mais il était retenu par des crampons de fer qui, au besoin, eussent pu le lâcher et le laisser tomber au fond d'un puits où il eût défié toutes les atteintes. Je suis sortie de cette maison avec une sorte de tristesse et en pensant à ce vers de notre La Fontaine:

Ni l'or ni la grandeur ne nous rendent heureux.

GAZETTE AGRICOLE

Nous détachons du dernier rapport du Secrétaire de la Chambre d'Agriculture de la Province de Québec, quelques résolutions concernant divers sujets qui intéressent le public mais particulièrement la classe agricole.

Voici le texte officiel des délibérations du Conseil:

EXPOSITIONS PROVINCIALES

«M. le Président du Comité ayant donné des explications détaillées au sujet d'un terrain convenable pour y tenir les expositions provinciales, il fut résolu: Que l'Hon. Commissaire de l'Agriculture de la Province de Québec soit prié de se mettre en communication avec

l'Hon. Ministre de l'Agriculture de la Province pour obtenir la jouissance de 50 à 60 arpents sur la ferme Logan, à Montréal, pour y tenir les expositions provinciales et y ériger des bâtisses permanentes convenables.

«M. le Président ayant fait quelques remarques au sujet des pouvoirs du comité du terrain de l'exposition, l'Hon. Commissaire de l'Agriculture étant présent déclare remettre entre les mains de ce comité tous les pouvoirs qui lui sont conférés par une certaine résolution du Conseil d'Agriculture, en date du 11 mars 1874.

«M. Massue, secondé par M. Sommeville, fait motion: Que la prochaine Exposition Provinciale ait lieu cette année en la cité de Montréal.

«M. Gauvreau, secondé par M. Landry, fait motion en amendement: Que la prochaine Exposition Provinciale ait lieu à Montréal, et que cette ville offrant tous les avantages nécessaires, ce Conseil espère qu'elle sera choisie comme étant la place la plus convenable pour y faire une exposition inter-provinciale.

«La motion en amendement mise aux voix est perdue sur division. Pour: MM. Gauvreau, Landry, Pilote—3. Contre: MM. Beaubien, Benoit, Blackwood, Casavant, Gaudet, Massue et Sommeville—7.

«La motion principale mise aux voix est adoptée sur même division.»

ÉCOLE VÉTÉRINAIRE

«Lecture d'une lettre de M. McEachran, professeur d'art vétérinaire, exposant au comité les inconvénients qui résultent pour les professeurs et les élèves des dispositions actuelles d'un local beaucoup trop petit pour le besoin de l'École; soumettant en même temps un plan détaillé de nouvelles constructions que M. McEachran se propose de bâtir pour réunir sous le même toit la salle de lecture, le musée, la pharmacie, l'infirmerie et tout ce qui dépend du Collège Vétérinaire, et demandant au Conseil un octroi annuel supplémentaire de \$800 pendant une période de dix années en sus de l'allocation actuelle, le Conseil acquiesçant alors le privilège d'envoyer vingt boursiers qui suivraient le cours gratuitement.

«En considération de l'importance pour cette Province d'encourager un grand nombre de jeunes cultivateurs à se livrer à l'étude de l'art vétérinaire, et prenant également en considération les faits énoncés dans la lettre du professeur McEachran, au sujet de l'absolue nécessité d'un local convenable pour les étudiants et des facilités indispensables au Collège actuel, pour l'instruction du nombre des élèves qui fréquentent actuellement le Collège Vétérinaire, le Comité recommande que le montant alloué à présent par le Conseil d'Agriculture pour les professeurs, les boursiers, le loyer, etc., en rapport avec ce Collège, laquelle somme formant en tout un total de \$1,000 par année, soit payée à M. McEachran.

«Que cette somme de \$1,000 soit payée par le Conseil d'Agriculture au professeur McEachran pendant une période de dix années, et qu'en considération du paiement de cette somme additionnelle de \$800 par an, payable à M. McEachran par le Gouvernement de cette Province, formant un total de \$1,000 par année, M. McEachran s'oblige à construire, sur Union Avenue, à Montréal, toutes les bâtisses nécessaires suivant les plans qui accompagnent sa lettre. M. McEachran s'engage de plus à donner l'instruction gratuite à 20 élèves boursiers que le Conseil d'Agriculture aura le privilège d'envoyer au Collège Vétérinaire et qui auront le droit de suivre le cours du Collège tel qu'énoncé dans la lettre de M. McEachran.

«Résolu:—Que ce Comité, en vue de favoriser l'érection des futures bâtisses et en même temps d'assurer la fondation permanente du Collège Vétérinaire à Montréal, tel que représenté par la lettre de M. McEachran, croit devoir recommander qu'une requête soit adressée au Gouvernement Provincial pour demander qu'un octroi annuel de \$800 soit accordé au Collège Vétérinaire, tel que cela se pratique pour les écoles d'agriculture.»

JUGES DES COMICES

«M. Gauvreau, secondé par M. Casavant, fait motion: Que chaque Société d'Agriculture ait le droit de donner le nom de deux de ses membres pour agir comme juges à la prochaine exposition, en donnant au Secrétaire-Trésorier de ce Conseil, leur qualité, leur lieu de résidence, etc. Cette motion est référée au Conseil Exécutif.»

ÉCOLE D'AGRICULTURE

«M. Président soumet un rapport au nom du Comité chargé de visiter Richmond au sujet de l'établissement d'une école d'agriculture dans cette localité, pour l'avantage des cultivateurs dans les townships de l'Est.

«M. Benoit, secondé par M. Marsan, fait motion: Que le rapport du comité chargé de visiter Richmond pour y fonder une école d'agriculture, pour la population anglaise des townships de l'Est, soit reçu, et que les recommandations qui y sont contenues soient approuvées, et que cette nouvelle école soit mise sur un pied d'égalité avec les autres écoles d'agriculture de cette Province. Adopté.»

RÉCOMPENSE

«M. Marsan, secondé par M. Gauvreau, fait motion: Que M. Landry, auteur du traité

d'agriculture portant la signature "Jacques-Cartier," et qui a été couronné par ce Conseil, comme étant le meilleur, reçoive pour son travail la prime offerte par le Conseil, consistant en une médaille en or et une somme d'argent de \$300. Adopté.»

LE TONNERRE

Parmi les peurs fondées se trouve la peur du tonnerre. Ceci est plus sérieux qu'une histoire de revenants. Le meilleur moyen de se protéger contre la foudre consiste à soutirer l'électricité des nuages avec des paratonnerres qui conduisent cette électricité dans des puits perdus. Mais n'a pas qui veut des paratonnerres; et quand on en a, il s'agit de les bien entretenir, sans quoi ils appelleraient la foudre sur les maisons au lieu de l'en écarter. Les girouettes à fer de lance sont à éviter.

En temps d'orage, tenez closes les portes et les fenêtres, afin de ne pas établir de courants d'air, éloignez-vous de la cheminée et dispensez-vous de recevoir les éclairs en plein visage.

En dehors de la maison, évitez les arbres, surtout s'ils sont pointus comme les peupliers. Évitez aussi le proche voisinage des courants d'eau, des meules de gerbes dans les champs.

Si vous êtes en voiture, allez au pas, ne trottez ni ne galopez lorsque le mauvais nuage est au-dessus de vous.

Si, par un orage affreux, vous vous trouvez en plaine très-découverte, arrêtez-vous et couchez-vous à plat ventre. Tout ce qui fait pointe attire la foudre, et c'est le cas du voyageur isolé dans une plaine; il fait pointe lui aussi, et attire l'électricité.

Ne sonnez pas les cloches et méfiez-vous des clochers pointus.

EFFETS DE L'IMAGINATION

Est-il de plus singuliers phénomènes à enregistrer que ceux dont l'esprit de l'homme peut fournir parfois des exemples?

Il était dernièrement question d'un médecin qui prétendait avoir constaté sur ses malades et sur lui-même l'effet produit par un aimant. Un autre médecin se trouve qui veut avoir le cœur net de cette assertion, selon lui, parfaitement erronée. Il arrive avec un morceau de fer ayant la forme d'un aimant ordinaire, mais sans aucune faculté magnétique, en face d'un des malades, qui, à la vue de ce prétendu aimant, tombe aussitôt en convulsion. Pure influence de l'imagination.

Quelques jours plus tard, le même personnage, devant présider une réunion, le médecin investigateur a soin de faire loger auparavant toutes sortes d'aimants réels dans le fauteuil où doit s'asseoir notre homme, sur le bureau où il doit s'appuyer, mais sans qu'il puisse les voir...

«Pendant la séance—dit l'observateur—il n'eut aucun trouble nerveux; la séance terminée, il déclara, sur ma demande, qu'il était dans un parfait état de santé; seulement, quand il sut qu'il avait été entouré de puissants aimants, il manifesta autant de surprise que de crainte, comme s'il n'était pas sûr d'être encore bien portant.»

Cette histoire nous étant revenue en mémoire l'autre jour, nous la répétâmes alors à une respectable personne qui était là: «Ceci, nous dit-elle, n'est qu'une drôlerie à mettre au compte de l'imagination humaine, mais écoutez une histoire terrible:

«Il y a de cela un certain nombre d'années. Mes deux jeunes fils étaient alors en apprentissage dans le même atelier d'ébénisterie du quartier Saint-Antoine. L'on venait de condamner à mort ce médecin qui avait empoisonné sa maîtresse, et d'un jour à l'autre la sentence devait être exécutée sur la place de la Roquette. La chose causait une grande émotion. Il arriva que des ouvriers ou d'autres apprentis de l'atelier mirent en avant le projet d'aller voir l'exécution.—Folles idées de jeunes gens qui veulent savoir...—Ce fut décidé. Quand on crut connaître le jour fixé, on se leva avant l'aube, on partit et on alla s'installer sur la place où l'instrument était dressé... On attendit, en causant de choses et d'autres. Vers le point du jour, un mouvement se fit, la porte de la prison